Le PLUi-H
C'est quoi ?



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H), est un document stratégique qui intègre les orientations du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et celles d'autres schémas et plans à l'échelle du territoire sur 10 - 15 ans et fixe les règles d'aménagements.

Il tient lieu du Plan Local de l'Habitat (PLH)

Comment se construit-il ?

Prescription de la procédure

Phase 1

Le Conseil Communautaire de l'EPCI délibère pour prescrire l'élaboration du PLUi-H et précise les objectifs, les modalités de concertation et de collaboration.

Diagnostic territorial

Phase 2

Analyse des enjeux: démographiques d'habitats, économiques ,d'emplois environnementaux, paysagers, mobilités....

Élaboration du PADD

Phase 3

Élaboration du PADD
Définition des grandes orientations politiques : développement urbain, politique de l'habitat, transition écologique, mobilités et préservations des espaces naturels et agricoles.

Traduction réglementaire

Phase 4

Mise en forme opérationnelle du projet: zonage, règlement écrit, OAP, programme d'action de l'habitat

Consultation, enquête publique et approbation

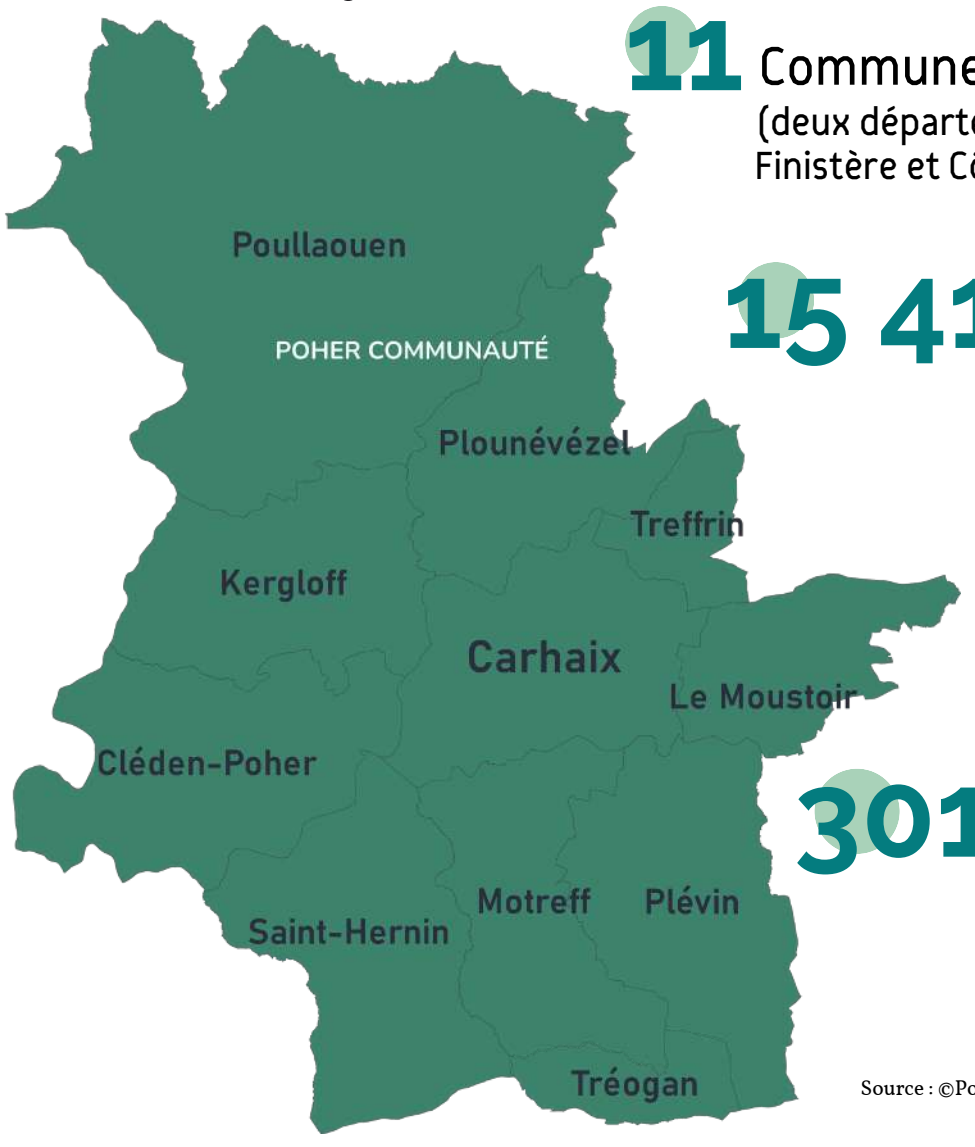
Phase 5

Consultation des PPA, enquête publique, éventuelles modifications, approbation définitive par le conseil communautaire)

Nos objectifs

- Réduire la consommation d'espace naturel, agricole et forestier (ENAF)
- Produire, réhabiliter et diversifier l'offre de logement
- Renforcer les centralités dans les centres-villes et bourgs
- Diversifier les mobilités et encourager l'intermodalité
- Pérreniser le tissu économique et agricole
- Portéger et valoriser notre patrimoine et nos paysages
- Intégrer les transitions écologiques et énergétiques
- Anticiper les risques et préserver nos ressources

Pour notre territoire



11 Communes
(deux départements Finistère et Côtes-d'Armor)

15 416 Hbts

301,2 KM2

Source : ©Poher Communauté

T. 02.98.99.48.00
1 Pl. de la Tour d'Auvergne, 29270 Carhaix-Plouguer
1 Pl Tour d'Auvergne, 29270 Karaez-Plougêr